

Entreprise

Lundi 07 septembre 2015

## Energies. Une usine de production d'électricité à Montauban

Produire de l'électricité à partir des déchets résiduels des entreprises : la future centrale de CHO Brocéliande permettra de couvrir les besoins énergétiques de 45 000 habitants.



« On ne parle pas de déchets ménagers, on ne parle pas non plus d'incinération. » D'entrée de jeu, Marc Lefour met les choses au point. Le patron de CHO Power, PME bordelaise qui construit et exploite des centrales de production d'électricité utilisant la gazéification, anticipe les craintes et les interrogations des habitants.

### Un procédé « non dangereux »

« L'usine de Montauban-de-Bretagne produira de l'électricité à partir de déchets de bois, de déchets d'activités économiques et de biomasse. Uniquement des déchets non dangereux », assure l'industriel. Qui rappelle que « la gazéification est une technologie ancienne utilisée pendant des décennies pour produire du gaz à partir de charbon. Nous l'avons simplement remise au goût du jour. »

Le procédé consiste à broyer les déchets et à les trier pour obtenir un combustible homogène. Ce mélange entre dans le gazéificateur pour être transformé en gaz. Refroidi et filtré, il est ensuite injecté dans des moteurs à gaz pour produire de l'électricité, revendue ensuite à EDF. La chaleur résiduelle est utilisée dans un séchoir à bois annexe.

L'ensemble sera installé dans un bâtiment fermé. « **Il n'y aura ni bruits, ni odeurs, ni poussières** », garantit Marc Lefour. Quid de la pollution de l'air ? « **Le résultat de la combustion de gaz propre est sans dioxines, ni furanes.** »

### **Une cinquantaine d'emplois**

À plein régime, l'usine devrait permettre de couvrir les besoins énergétiques de 45 000 habitants. Un argument de poids dans une région qui souffre de sa dépendance énergétique.

Ce procédé a été mis en oeuvre pour la première fois à Morcenx, dans les Landes, en mars 2014. « **C'est en quelque sorte notre usine prototype, que nous amenons petit à petit à des niveaux de puissance plus élevés** », explique Marc Le Four, qui estime avoir désormais les éléments suffisants pour lancer de nouvelles usines. Deux projets sont en cours à Thouars, dans les Deux-Sèvres, et à Locminé, dans le Morbihan.

À Montauban, le projet est porté par CHO Brocéliande, qui réunit CHO Power et Urban Biomass, une PME rennaise. Franck Mainard, son directeur, explore les modalités d'exploitation maximale de l'usine. À la fois en amont avec l'approvisionnement du site, ce qui correspond à 65 000 tonnes de déchets par an. Et en aval avec l'utilisation et la valorisation de la chaleur résiduelle. « **Il y a beaucoup de marchés qui peuvent s'y greffer. Nous mobilisons des chercheurs pour imaginer des activités à forte valeur ajoutée.** »

Les demandes de permis de construire et les dossiers administratifs devraient être déposés d'ici la fin de l'année.

Des informations ont déjà été faites aux habitants et aux élus. De nouvelles rencontres sont prévues. CHO Brocéliande espère démarrer les travaux en 2017, pour une mise en exploitation en 2019. L'investissement sera de l'ordre de 48 millions d'euros, annoncent les industriels, avec, à la clé, la création d'une cinquantaine d'emplois dont 35 directs.

**Pascale LE GUILLOU.**